

— Oh ! pardon, madame, continua-t-il en osant porter à ses lèvres la main de madame Hanyvel, pardon d'être si peu maître de moi, de me laisser dominer par mon émotion, mais c'est mon cœur qui parle, et je ne puis imposer silence à sa voix.

Pardon de me réjouir ainsi en présence du nouveau malheur qui vous frappe ; mais cette ruine qui vous afflige n'assure-t-elle pas à tout jamais mon bonheur et mon repos ?

— Olivier, balbutia Henriette, je ne vous comprends pas...

— Oh ! mon amie ! c'est que jamais, comme moi, vous n'aviez mesuré l'abîme qui nous séparait. Ce malheur le comble, cet abîme.

Ce matin encore, vous voyant si riche, moi si pauvre, je tremblais et je me désolais. Daignât-elle abaisser les yeux sur moi, me disais-je ; sa mère voudrait-elle me donner ce nom de fils, si doux pour tous, plus précieux pour moi, qui n'ai jamais eu de mère, aurai-je le courage d'accepter ?

Un vieil et fidèle ami avait éveillé en moi cette triste pensée : lorsqu'on me verra, moi, déshérité, moi, sans soutien, sans fortune, obtenir la main de cette riche héritière, croira-t-on que jamais mon cœur n'aura songé à sa dot ? Et cette idée me rendait le plus malheureux des hommes, et je portais en rougissant ma médiocrité. Tandis que maintenant...

— C'est d'elle que vous allez rougir.

— Rougir d'elle, moi ! Oh ! madame, vous raillez. Jamais roi ne fut plus fier de sa puissance que je le serai de son amour.

Rougir d'elle ! mais ne sera-t-elle pas la gloire de ma vie ! Je n'ai pas d'ambition, moi ; jusqu'ici la fortune ne me semblait pas valoir un mouvement d'envie ; mais maintenant, pour elle, je me sens le courage de désirer tous les trésors et de les conquérir.

Pour cette fortune perdue, Henriette, je veux vous refaire dix fortunes. Je vous devrai tout le bonheur de ma vie, pourrai-je jamais m'acquitter ?

Et vous, madame, continua Olivier en se laissant glisser aux genoux de madame Hanyvel, permettez-moi de vous appeler, dès aujourd'hui, ma mère, je suis digne, croyez-moi, de vous donner ce nom...

La vieille dame pressa Olivier sur son cœur, et prenant la main de sa fille et celle du jeune homme, elle les réunit.

— J'ai peu de jours à vivre, mes enfants, dit-elle ; puisse-je vous voir heureux avant d'aller rejoindre, là-haut, le père de ma bien-aimée Henriette.

Ni Olivier, ni la jeune fille ne pouvaient croire à tant de bonheur, désespérés quelques heures avant, ils voyaient tout à coup, devant eux, s'entr'ouvrir les portes du ciel.

Certes, en mandant Olivier, pour se rendre aux désirs de sa fille, afin de l'étudier avec son cœur et ses instincts de mère, qui trompent si rarement, madame Hanyvel ne s'attendait pas à ce dénouement si prompt.

C'est qu'elle ne croyait guère, non plus, trouver en l'homme choisi par sa fille cette noblesse de sentiments, cette pureté de pensées.

Tous les hommes qu'elle avait vus jusqu'alors affichaient bien pour l'argent ce dédain superbe qui de tout temps a été de grand ton, mais elle savait bien qu'aucun d'eux n'était capable de mettre en action ses principes, qu'aucun d'eux surtout, n'eût poussé l'héroïsme jusqu'à se réjouir de la perte d'une immense fortune.

En un moment, la noble exaltation l'avait décidé.

Cette journée s'écoula rapide, en longues causeries, en projets ravissants, et c'est en se disant : à demain ! que l'on se sépara.

Lorsque Olivier rentra, jamais Cosimo ne l'avait vu si radieux.

— Elle est ruinée, disait-il en prenant les mains de son vieux serviteur, elle est plus pauvre que moi encore ; c'est à moi qu'elle devra tout.

Quatre ou cinq jours après cette scène, madame Hanyvel annonça à Olivier qu'elle allait se mettre en quête de quelque logement bien modeste, pour y cacher cette infortune que les deux jeunes gens appelaient le bonheur.

Les orléanais, troupe avide et impitoyable, vautours du malheur, avaient fondu sur la maison ; partout le séquestre avait été mis ; rien dans ce riche hôtel n'appartenait aux deux femmes.

A peine leur avait-on laissé les objets les plus indispensables et elles étaient réduites à se servir elles-mêmes.

Tous les domestiques s'étaient enfuis, effrayés de la ruine, semblables aux rats voraces qui abandonnent le vaisseau près de sombrer.

De cette armée de valets qui encombraient les cuisines, les vestibules, les écuries, les antichambres, il ne restait plus personne.

Personne, et à la place du suisse, dans la loge, dormait, insoucieux et insolent, lugubre fantôme du malheur, l'homme des huissiers et des orléanais, le gardien des scellés.

Toujours habituée au luxe, au faste, à l'opulence, la veuve du riche financier ne supportait pas sans chagrin ce changement aux habitudes de toute sa vie.

Vainement Olivier s'efforçait de la consoler, de la rassurer sur l'avenir ; vainement Henriette se joignait à lui, la vieille dame protestait qu'elle ne s'en relèverait pas.

Olivier avait mis à sa disposition toutes ses ressources, celles que son protecteur avait mises entre ses mains ; mais toute cette petite fortune paraissait bien peu de chose à la femme qui avait partagé l'opulence d'un des hommes les plus riches du temps.

C'est alors qu'Olivier eut l'idée de se faire rendre compte exact des affaires de Hanyvel. Il pensa que les orléanais profitaient peut-être un peu de l'inexpérience des deux femmes et que peut-être lui, plus expérimenté, rompu aux affaires, il parviendrait à sauver quelque chose de ce grand naufrage.

Les quelques détails que put lui donner madame Hanyvel ne firent que confirmer ses présomptions, et, après un examen assez superficiel, il put se convaincre qu'il ne se trompait pas.

Vivant, Hanyvel était colossalement riche ; d'où venait-il donc que, mort, sa fortune se réduisait à rien ? C'est ce qu'eut bientôt compris le secrétaire de M. de Mendeluit.

(A CONTINUER).

Commencé le 8 Décembre 1881. (No. 102.)

“ LE FEUILLETON ILLUSTRÉ ”

PARAIT TOUS LES JEUDIS

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Payable d'avance ou dans le cours des trois premiers mois
UN AN \$1.00 — SIX MOIS..... \$0.50

Payable dans le cours des trois derniers mois :
UN AN..... \$1.50 — SIX MOIS..... \$0.75

A L'ÉTRANGER : STRICTEMENT D'AVANCE

Aux agents 16 cents la douzaine et 20 par cent sur l'abonnement strictement payable à la fin du mois.

MORNEAU & C^{ie}.

Boite 1836, B. de P.^e Montréal.

4, Rue St. Jacques